

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Modifications à la circulation pour le Concours intercollégial de sculpture sur neige

Rivière-du-Loup, le 27 janvier 2026 – Dans le cadre du 30^e Concours intercollégial de sculpture sur neige, la rue Lafontaine sera fermée à la circulation automobile entre les rues Sainte-Anne et Frontenac du vendredi 30 janvier au dimanche 1^{er} février. Pendant cette période, les automobilistes seront invités à emprunter un détour par les rues Saint-André ou Amyot. L'accès aux camions de livraison demeurera toutefois possible pour les commerces du secteur.

Ce même tronçon sera aussi fermé dans la nuit du mercredi 28 janvier au jeudi 29 janvier, de 22 h à 7 h, afin de permettre la livraison des blocs de neige et l'aménagement du site.

Pour l'édition-anniversaire de ce populaire événement organisé par le Cégep de Rivière-du-Loup, ce tronçon de la rue Lafontaine deviendra entièrement piétonnier et accueillera l'ensemble des sculptures de neige. La population est invitée à venir en grand nombre admirer les œuvres et profiter de l'animation au centre-ville.

Plusieurs stationnements publics gratuits seront accessibles à proximité, dont le stationnement de la rue Sainte-Anne, le stationnement Devost (35, rue Amyot) et le stationnement de l'ancien CLSC (22, rue Saint-Laurent). Exceptionnellement, le stationnement privé de la rue Amyot (en face du restaurant Bernadette) sera également ouvert gratuitement au public. La rue Saint-Laurent demeurera ouverte à la circulation pendant toute la durée de l'événement pour faciliter l'accès à ce secteur.

– 30 –

Source : Laura Martin, conseillère
Service des communications
418 867-6714